

Les élèves vaudois ont aussi droit à des aides « COVID-19 »

La SPV l'avait annoncé : le réel enjeu se situera à la rentrée scolaire 2020-2021 dans l'accompagnement des élèves après une période d'enseignement entrecoupée. Le Département semble avoir entendu la SPV en proposant des solutions. Les moyens financiers devront donc suivre pour déployer des actions concrètes sur le terrain.

Du point de vue pédagogique, la SPV avait appelé à la mise en place d'un plan pour cette rentrée. Fin avril, elle avait suggéré deux actions concrètes afin d'accompagner les élèves les plus en difficulté en proposant une adaptation des programmes et en débloquant d'importants moyens financiers pour un soutien scolaire exceptionnel.

En effet, pour la SPV, les élèves du canton ont également droit à une aide spéciale « COVID-19 ». Il s'agit de ne pas leur faire payer le lourd tribut de « l'enseignement » à distance et de la période du semi-confinement ; pour cela il est important d'allouer des ressources supplémentaires afin d'aider rapidement les élèves qui auraient rencontré des difficultés ou qui auraient décroché. Un temps d'adaptation et d'analyse de leur situation est primordial.

Sur le plan sanitaire, la Société pédagogique vaudoise relève que le Département traite enfin le point noir identifié notamment lors d'une de ses enquêtes : le respect des distances entre les élèves et les adultes. L'obligation de porter le masque, si les distances ne peuvent être respectées, donne une réponse concrète et claire à ces situations qui sont vécues dans un grand nombre de classes vaudoises. La SPV souhaite que ces directives soient adaptables rapidement à l'évolution de la situation et à l'état des connaissances scientifiques.

Toutefois, la SPV regrette que les mesures du plan d'action du DFJC ne soient pas détaillées, notamment en cas de confinement de quelques classes ou d'un établissement, d'un enseignement en demi-classe ou encore en cas de fermeture de tous les établissements. L'école vaudoise doit être préparée aux situations qu'elle a déjà vécues et la SPV attend donc des précisions du DFJC, tant organisationnelles que pédagogiques.

Au-delà de ces thématiques liées au COVID-19, la SPV a interpellé¹ fin juin la cheffe du Département afin que les travaux avec les syndicats reprennent rapidement, soit dès la rentrée, sur une quinzaine de thématiques essentielles (Concept 360, effectifs de classe, entrée dans la profession, évaluation, numérique...). Malgré la situation si particulière, les dossiers pour améliorer l'école vaudoise ne peuvent être mis en suspens.

*Pour le Comité cantonal SPV
Gregory Durand, président*

¹ https://spv-vd.ch/docs/2020_06_29_dossiers_en_cours.pdf